

La Charte d'Amiens : mythe et réalités....

Leila Soula

La récente mobilisation des cheminots de la SNCF et de la RATP contre la réforme des régimes spéciaux, a reposé le débat sur la place des syndicats dans les mobilisations et de leurs relations avec les révolutionnaires. Les syndicats sont les organisations de base des travailleurs. Pourtant depuis les années quatre-vingt, les syndicats ont connu un net recul des adhésions. Ils ont connu des divisions de plus en plus grandes entre les confédérations sur les modalités d'action ou de négociation. Ils ont surtout connu un changement de nature au cours du siècle passé. En effet, sept syndicats (la CGT, FO, l'UNSA, l'Union syndicale Solidaire, la CNT, la FGAAC¹ et la FSU) se revendiquent de la Charte d'Amiens, texte fondateur d'un syndicalisme « à la française ». Peut-on dire que cette motion devenue charte quelques années après est toujours d'actualité ? Devons-nous en tant que révolutionnaires la défendre et s'en revendiquer dans nos syndicats ? Devons-nous, avant tout, comprendre la Charte d'Amiens dans son contexte politique et social d'élaboration et non pas comme un mythe atemporel, sacralisé, du syndicalisme français ?

La naissance de la CGT

En France, les syndicats n'ont pu légalement exister qu'à la suite d'une loi du 21 mars 1884, remettant en cause la loi Le Chapelier (1791) qui interdisait tout regroupement ou association de travailleurs. La loi de 1884, ne faisait alors qu'établir un état de fait et a permis la naissance de plusieurs organisations ouvrières qui fonderont plus tard la CGT. Les Bourses du travail naissent en 1892 dans plusieurs grandes villes, pour se rassembler en une Fédération nationale des Bourses du travail. [Fernand Pelloutier](#) en est l'un des instigateurs et ses idées anarchistes influenceront le syndicalisme révolutionnaire de la future CGT. La Confédération Générale du Travail naît le 23 septembre 1895 lors de son congrès constitutif à Limoges. Les principaux piliers en sont les syndicats du livre, dont [Auguste Keufer](#) est le secrétaire, des cheminots et la fédération nationale des syndicats (née en 1889), qui rejoint la CGT après une scission avec les guesdistes à propos de la grève générale. Dès sa fondation, la CGT est très influencée par les anarcho-syndicalistes. Le programme qu'elle adopte rapidement met en avant la grève générale, le boycott et le sabotage quand ils deviennent nécessaires selon le principe « à mauvaise paye, mauvais travail ». En 1900 elle crée son organe : *La Voix du peuple* dont Emile pouget est chargé de la rédaction. Enfin, c'est en 1902 qu'elle parachève son unité au Congrès de Montpellier, où les fédérations des Bourses du travail disparaissent. Elle compte alors 100 000 syndiqués et adopte son programme définitif². un espace en trop Dès sa fondation, la CGT s'affirme apolitique et veut réunir les travailleurs au-delà des clivages politiques. Pourtant, dès le congrès de 1904 à Bourges, les rapports de forces commencent à se dessiner entre les réformistes et les révolutionnaires. Les réformistes étaient déjà impliqués dans la fédération du textile, avec à sa tête [Victor Renard](#), et dans la fédération du livre, avec A. Keufer, tous deux membres du Parti socialiste et favorables aux rapprochements avec les partis. Les révolutionnaires sont influencés par les idées anarchistes d'[E. Pouget](#) et de [Georges Yvetot](#). Ces deux tendances s'affrontent à propos des modalités d'action et les questions tactiques. Les réformistes sont partisans d'une action légale, voire parlementariste, en se rapprochant du PS alors que les révolutionnaires sont attachés à la grève générale et à un espace en trop la participation active des ouvriers dans les luttes.

Dés avant 1906, la CGT, un espace en trop se disant apolitique, est traversée par deux courants politiques et doit sans cesse balancer entre les deux, en fonction des rapports de forces internes. Ces deux tendances vont devoir affronter la mainmise de la SFIO³ née en 1905 et trouver un

1

2

3

compromis avec la Charte d'Amiens.

La Charte d'Amiens : quand, comment, pourquoi ?

C'est lors du congrès d'Amiens, tenu en octobre 1906, que la motion rédigée par [Victor Griffuelhes](#), E. Pouget et la Fédération du Textile est votée à une écrasante majorité de 843 voix, 8 contre et 1 abstention. Cette motion, qui ne sera appelée « Charte d'Amiens » qu'en octobre 1908 dans un article de l'Humanité, pose les bases du syndicalisme révolutionnaire. Dans un premier temps elle réaffirme les principes de « l'apolitisme » du syndicat et demande à ses syndiqués de ne pas faire de « prosélytisme » en son sein. « *La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat [...] Le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander en réciprocité de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe en dehors* ». Ce passage permet d'affirmer l'indépendance totale vis-à-vis des partis politiques comme la SFIO qui voit dans la CGT, alors à son apogée, une courroie de transmission. Des délégués réformistes et anarchistes opèrent alors un rapprochement tactique contre les guesdistes du Nord pour faire voter cette motion, mais aussi pour rejeter celle de Victor Renard qui préconise de « *s'entendre avec le parti socialiste toutes les fois que les circonstances l'exigeront pour faire triompher les principales réformes ouvrières* ». D'un autre côté, la Charte est soutenue par les réformistes pour empêcher les anarchistes de développer leurs théories au sein du syndicat. Ils ont d'ailleurs accepté de retirer la motion de A. Keufer, autorisant les syndicalistes à avoir des liens officieux ou officiels avec les partis politiques et précisant que : « *l'action parlementaire doit se faire parallèlement à l'action syndicale* ». Ce compromis entre réformistes et anarchistes se retrouve aussi dans les objectifs du syndicat. En effet, la Charte d'Amiens fait du syndicalisme au quotidien un outil pour « *l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates (diminution du temps de travail, augmentation des salaires etc.)* » mais aussi un outil pour « *l'émancipation intégrale [...] par l'expropriation capitaliste* » et surtout « *il préconise comme moyen d'action la grève générale et considère que le syndicat sera le groupement de production et de répartition, base de l'organisation sociale* ». Ainsi **le syndicat est contre les partis politiques mais se veut aussi l'outil au service des travailleurs pour leur émancipation, un système d'élaboration politique complet qui prépare l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes mais qui serait aussi la base de l'organisation de la future société sans classe**. Il se suffit à tout et à lui-même, il se veut l'outil de la transformation sociale mais un outil apolitique, sans doctrine. Les syndicalistes d'Amiens pensent que la conscience de classe naît seulement par les luttes et qu'elle se conserve, que la grève générale en est le moyen unique ! Du fait même du rejet des motions des réformistes et des pro et anti-socialistes, la CGT devient un syndicat avec des idées politiques qui le traversent. Produit d'un rapport de forces conjoncturel, la Charte d'Amiens installe donc la CGT sur un paradoxe : différentes conceptions politiques sont bel et bien présentes mais leurs confrontations inévitables n'y seront pas publiquement reconnues et n'auront pas d'espace pour s'exprimer. Fatalement, ces contradictions devaient s'exacerber au moment de la Première guerre mondiale.

La Charte d'Amiens ne survit pas à l'union sacrée

Depuis sa fondation, la CGT a toujours défendu des positions anti-guerre en développant une propagande antimilitariste dans les organes de presse, les brochures, lors des meetings. Les différents congrès de 1900 à 1912 votent régulièrement des résolutions antimilitaristes et antipatriotiques rappelant que « *les travailleurs n'ont pas de Patrie* ». Dès 1912, la CGT vote à son congrès ordinaire une résolution pour mettre en place une mobilisation dans les grandes villes d'Europe. Mais les syndicalistes allemands et autrichiens posent comme condition son organisation

avec les Partis socialistes d'Europe, ce que la CGT refuse au nom de la Charte d'Amiens. En 1913, les rapports de forces changeant au sein de la CGT, elle accepte d'organiser avec la SFIO, une mobilisation contre la loi du retour au trois ans de service militaire. La réussite de la mobilisation entraîne une féroce répression de l'Etat. En juillet 1913, la confédération organise à Paris une conférence pour réaffirmer ses positions antimilitaristes mais refuse de déclarer la grève générale proposée par les anarchistes. Cependant, les dirigeants de la CGT d'alors ne s'opposent pas au principe d'une grève générale, mais des fédérations annoncent que les forces manquent. **A la veille de la Grande guerre la CGT est divisée entre les réformistes, qui se réjouissent de son alliance avec la SFIO, et les anarchistes, de plus en plus offensifs, accusant la CGT de « lâcher et renoncer à la grève générale ».** Le déclin des forces militantes est aussi le résultat des rapports de forces qui dégradent de plus en plus le climat interne et éloignent le syndicat de sa période d'apogée. Pour les dirigeants de 1913, on doit autant se méfier de la SFIO que des anarchistes. La CGT d'avant guerre est donc affaiblie. Les différenciations vont s'accroître au moment de la course vers la guerre. La Charte d'Amiens est toujours brandie comme une loi d'airain garantissant l'indépendance du syndicat vis-à-vis des courants politiques. La CGT refuse la plupart du temps des accords tactiques avec la SFIO et délaisse progressivement l'objectif de la grève générale tout en réaffirmant abstraitement ses principes à chaque occasion: *« la CGT est résolue à ne rien sacrifier à la guerre, au contraire elle est décidée à profiter de toute crise sociale pour recourir à une action révolutionnaire ».*

A force d'affirmer qu'elle n'est pas un parti politique, mais en voulant organiser les travailleurs et être l'outil de la transformation sociale, de l'organisation de la production, la CGT fonctionne comme un parti sans doctrine, laissant les doctrines des autres s'y exprimer en coulisse. Les réformistes, même sans parti, ont une doctrine : ils prônent une transformation sociale sans violence, par l'accumulation de réformes gagnées légalement par voix parlementaire ou même par la grève quand cela est nécessaire. Les anarchistes, eux, prônent la destruction immédiate de l'Etat. Ils se sont affrontés sur des questions tactiques et finalement stratégiques : si la CGT est l'outil de la transformation sociale, quelle est la forme de cet outil ? **La Charte d'Amiens n'a pas répondu à cette question** car elle voulait évincer les questions **politiques. Paradoxalement, ce sont ces questions politiques non débattues au grand jour qui ont favorisé l'affaiblissement du syndicat.**

Le 1^{er} Août 1914, l'Etat français déclare la guerre par l' *« Appel à la Nation »*. Le gouvernement s'attend à des réticences de la part des socialistes qui se rallient pourtant à l'Union sacrée. La CGT, divisée, se rallie aussi par le discours de [Jouhaux](#), alors secrétaire général de la CGT, sur la tombe de Jean Jaurès (mort assassiné le 31 juillet 1914), dans lequel il prétend exprimer le sentiment de *« la classe ouvrière au cœur meurtri »*, les ouvriers devenant *« des soldats de la liberté [...] Au nom de ceux qui vont partir et dont je suis, je crie devant son cercueil que ce n'est pas la haine du peuple allemand qui nous poussera sur les champs de bataille, c'est la haine de l'impérialisme allemand »*. Les divisions internes, le manque de doctrine politique, ou au contraire la présence de divers courants politiques en concurrence officieuse, ont empêché la CGT, syndicat forcément politisé, de comprendre la nature de la Première guerre mondiale. Seule une petite poignée de syndicalistes, autour de [Pierre Monatte](#) notamment, condamna et refusa le ralliement.

De nos jours la Charte d'Amiens reste encore une référence pour certains syndicats et pour les révolutionnaires. Si ce texte permet de façon théorique d'affirmer l'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis politiques, de doter le syndicat d'un programme révolutionnaire de transformation sociale, il n'a hélas pas permis d'éviter les divisions internes entre les courants politiques. Ces divisions, qui se concentraient notamment sur la tactique de la grève générale, se sont exacerbées à la veille de la Grande guerre. La course à la guerre de l'Etat français a été un test crucial pour les partis de gauche comme pour la CGT, qui refusait d'être un parti mais avait pour ambition d'organiser la classe ouvrière. La Charte d'Amiens fut le résultat d'un compromis de circonstance entre des réformistes peu critiques vis-à-vis des institutions et des anarchistes. Si cette Charte refuse toute subordination aux partis politiques, cela ne signifie pas pour autant que les

révolutionnaires devraient s'abstenir aujourd'hui de faire de la politique dans les syndicats. Il est important de caractériser la nature des syndicats de notre époque pour élaborer collectivement une intervention des révolutionnaires. Alors que sept syndicats se réclament de la Charte d'Amiens, peut-on dire qu'ils ont encore une politique syndicale révolutionnaire ? Bien sur que non ! Devons-nous en tant que révolutionnaires défendre le syndicat comme seul outil pour la transformation sociale et comme base de l'organisation de la production ? Répondre à cette question implique de relancer le nécessaire débat sur les relations entre le parti et le syndicat, le parti et la classe.

Leila Soula

Bibliographie :

ROSMER Alfred, *Le mouvement ouvrier pendant la Première guerre mondiale*, Tome 1 – *De l'Union sacrée à Zimmerwald*, réédition en fac-similé, éditions d'Avron, 1993.

PIGENET Michel, ROBIN Pierre, sous la direction de, *Victor, Emile, Georges, Fernand et les autres... Regards sur le syndicalisme révolutionnaire*, actes du colloque de Nérac pour les cent ans de la Charte d'Amiens, édition d'Albret, 2007.

DUVAL François, « [Syndicalisme révolutionnaire](#) », Rouge n°2154, 13 avril 2006.

COMBES Gérard, « [Un mythe centenaire : la Charte d'Amiens](#) », Bulletin Avanti n° 37, Octobre 2006, www.avanti-lcr.org

1. La FGAAC a recueilli près de 2.9% des voix aux dernières Élections professionnelles à la SNCF. Le syndicat place son action sous la devise " Ni politique, ni religion. Pour le droit. Pour la Justice". Sa nature de syndicat catégoriel lui donne une place particulière dans le paysage syndical de la SNCF. Lors des négociations de 2007 sur la réforme des régimes spéciaux de retraite, la FGAAC a ainsi négocié des conditions spécifiques pour les seuls conducteurs, indépendamment des autres catégories de salariés. Cette attitude lui a valu de sévères critiques de la part des autres organisations syndicales pour avoir rompu l'unité syndicale.
2. « 1- *le groupement des salariés pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.* 2- *elle groupe en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat, les congrès ont lieu tous les deux ans* ».
3. La SFIO (section française de l'internationale ouvrière) naît en 1905 de la fusion entre les différents courants socialistes français dont le POF un espace en trop (Parti ouvrier français) de Guesde et Lafargue, le Parti socialiste révolutionnaire un espace en trop (PSR) de Blanqui et Vaillant et le Parti socialiste de Jean Jaurès.

Fernand Pelloutier (1867-1901) : Militant anarchiste qui a quitté le POF après un grand désaccord avec Guesde à propos de la grève générale. Il a du mal à faire accepter aux anarchistes le fait d'entrer dans les syndicats car ils n'y voient qu'une organisation pour assurer la défense des travailleurs. Il persiste dans son engagement et devient syndicaliste révolutionnaire. Il meurt en 1901 bien avant la rédaction et l'adoption de la Charte d'Amiens mais il en a inspiré beaucoup de

ses rédacteurs.

Auguste Keufer (1851-1924) : Cofondateur de la CGT dont il devient le trésorier en 1895, réformiste mais membre du parti socialiste, disciple des positivistes. Pour lui, le syndicat doit être l'outil de l'obtention des améliorations immédiates des conditions de travail, par le biais de la grève s'il le faut, non pour spéculer sur la future société meilleure mais pour obtenir des améliorations immédiates, soit par le progrès des législations, soit par les conventions collectives de travailleurs négociées avec le patronat. Il souhaite le développement des caisses de solidarité en temps de grève, de chômage, de maladie, de décès, et la lutte pour la journée des 9h etc...

Jules Guesde (1847 – 1922) : Il collabora sous l'Empire à plusieurs journaux républicains et fit de la prison. Après la Commune, il se réfugie en Suisse, puis en Italie, séjours durant lesquels il écrit plusieurs ouvrages. Rentré en France en 1876, il fonde *L'Egalité* (le premier journal socialiste à réapparaître après la Commune) et retourne en prison à deux reprises, en 1876 et 1882. Il rédige dans sa cellule le programme du Parti Ouvrier et, rendu à la liberté, collabore au *Citoyen* et au *Cri du Peuple*. Il fonde ensuite *Le Socialiste* et est élu député en 1893. On dit que ce sont les "guesdistes" du POF (Parti ouvrier français fondé en 1893) qui « vulgarisent » le marxisme en France. Se dotant d'une organisation centralisée, ils essayent de subordonner l'action des syndicats à celle du parti. J. Guesde se retrouve ensuite à la tête du Parti Socialiste de France, et continue de défendre ses théories à la Chambre. En 1914, il entre dans le cabinet d' « union sacrée ». A la scission du congrès de Tours, il se rallie à la fraction minoritaire de la SFIO qui refuse de rejoindre l'Internationale communiste (la IIIème Internationale) provoquant la scission entre Parti Communiste Français naissant et la SFIO.

Emile Pouget (1860-1931) Employé, anarchiste, fondateur du *Père Peinard*, se rapproche des organisations syndicales vers 1895, devient délégué au congrès de la CGT à Toulouse en 1897, chargé de la rédaction de l'organe de la CGT : *La Voix du peuple* à sa fondation en 1900. Il arrête toute activité confédérale suite à une répression sanglante à Villeneuve d'Ascq, fonde le quotidien *La Révolution* en 1909. Il cesse ses activités syndicales à la veille de la Grande guerre, ne prend pas part aux mobilisations antimilitaristes et meurt en 1931, reclus et isolé.

Victor Renard : (1864 – 1914) Ouvrier dans une filature de Reims, membre du POF puis de la SFIO, proche de Jules Guesde, secrétaire de la Fédération du Textile en 1903, délégué au Congrès d'Amiens. Il se fait remarquer par ses interventions pendant le congrès d'Amiens visant la majorité, sur le fait que de parler d'antimilitarisme, d'antipatriotisme et d'abstention électorale revient à faire de la politique libertaire et donc ne respecte pas les principes de la Charte d'Amiens.

Georges Yvetot : (1868- 1942) Antipatriotique et antimilitariste, devient anarchiste sous l'influence de Pelloutier. Il s'est battu toute sa vie contre la guerre et l'union sacrée.

Victor Griffuelhes (1874-1923) Ouvrier cordonnier, membre du syndicat général de la cordonnerie de la Seine, puis secrétaire de la fédération des cuirs et peaux (FNCP), élu en 1901 secrétaire général de la CGT en constitution. Proche du Parti blanquiste vers 1896 (petite minorité bien organisée qui espère donner l'impulsion à la révolution) il s'en éloigne par sa propre expérience des luttes ouvrières. Déçu par le blanquisme et le parlementarisme, il défend le syndicalisme révolutionnaire pour émanciper la classe ouvrière. Il démissionne de son mandat en 1909 suite à des querelles internes.

Léon Jouhaux : (1879-1954) Milite à la CGT où il devient représentant fédéral des allumettiers. Il est élu secrétaire général de la CGT de 1909 à 1947. Puis il devient président de la CGT-FO (scission de la CGT en 1947, se réclamant de la Charte d'Amiens contre la mainmise du PCF) en 1948 et jusqu'à sa mort. Il devient également vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres fondée en 1949.

Pierre Monatte (1881-1960) Ouvrier du livre et syndicaliste français, responsable de la CGT au début du siècle, dont il fonde la revue *La Vie ouvrière* en 1909. Opposé à l'union sacrée, il démissionne en 1915 des instances confédérales. Se référant à Fernand Pelloutier, il ne cache pas ses sympathies anarchistes, mais s'éloigna de ce courant après le Congrès d'Amsterdam

(1907).Leader de l'opposition interne, il crée en 1919 les Comités syndicalistes révolutionnaires au sein de la CGT. Il rejoint le PCF en 1923, où il est proche d'Alfred Rosmer. Il en est exclu en 1924. Il fonde en 1925 la revue « La Révolution prolétarienne ».